



Mer du Nord

ZUYDCOOTE

DUNKERQUE

LEFFRINCKOUCKE

UXEM

TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Légende

- Arrêts ligne 16 Navette
- Arrêts lignes 14-20-22
- Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Gare
- Ligne 16 Navette
- Lignes 14-20-22
- Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Périmètre attractivité 1
- Périmètre attractivité 2
- Périmètre attractivité 3
- Périmètre attractivité 4
- Limites communales

Avertissement

Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUIHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Sources des données:
DGFIP Cadastre
CUD PLUIHD, THNS, Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine - BP 85530
59398 DUNKERQUE CEDEX 1
Tél: 03 28 62 70 00



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement

PLAN DE STATIONNEMENT Leffrinckoucke

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du
19 décembre 2022
Portant approbation du Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal Habitat
et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022
Pour le Président,
Le Vice-Président,
Martial BEYAERT



Echelle 1/5000 e

0 250 500 Mètres